

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE
DE DOMART SUR LA LUCE**

SEANCE DU 18 janvier 2010

Convocation du 14 janvier 2010

Le dix-huit janvier deux mil dix à dix-neuf heures trente minutes, le conseil municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Gérard DUFOUR, Maire.

Etaient présents : BINET, CARON CHAVERON, DELIENS, DUFOUR, DRODE.
GAUDRILLER, HERLY, PILLON, WALLET

Etait excusée : ELOY,

Secrétaire de séance : Madame Colette CHAVERON

Objet : Location du logement de fonction – révision annuelle de cette location

Monsieur le Président rappelle que conformément à la délibération du 29 novembre 2002, le montant mensuel du loyer réclamé au locataire actuel doit être révisé annuellement.

Le montant du loyer pour l'année 2009 s'élevait à 524.86 €Euros.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, décide d'indexer ce loyer en fonction de la variation annuelle de l'indice de référence des loyers (IRL).

Le montant mensuel du loyer réclamé aux locataires pour l'année 2010 s'élèvera à **536.62€**
(Cinq cent trente-six euros soixante-deux centimes)

Le montant des loyers sera révisé annuellement par délibération.

Pour extrait conforme,
Le Maire
Gérard DUFOUR

Certifié exécutoire compte tenu
De la transmission en sous-préfecture le 19 janvier 2010
Et de sa publication le 19 janvier 2010